

Affaires courantes

Les pétitionnaires signalent aussi qu'ils ne veulent plus de travaux de prospection d'hydrocarbures dans les eaux côtières de la Colombie-Britannique.

LE PROJET DE TAXE SUR LES PRODUITS ET SERVICES

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je dois présenter une pétition, certifiée conforme aux dispositions de l'article 36 du Règlement, de la part d'un certain nombre d'habitants du nord de la Colombie-Britannique qui s'inquiètent à propos de la taxe sur les produits et services. Les pétitionnaires demandent au Parlement de rejeter le projet de taxe sur les produits et services parce qu'imposer cette taxe régressive sur la consommation au lieu de procéder à une véritable réforme fiscale ferait tomber le fardeau fiscal sur les épaules des Canadiens ordinaires.

VIA RAIL

M. Jim Fulton (Skeena): Je dois aussi présenter une autre pétition, certifiée conforme aux dispositions de l'article 36 du Règlement, de la part d'un certain nombre d'habitants du nord de la Colombie-Britannique qui s'inquiètent à propos de la réduction des services de VIA Rail. Les pétitionnaires demandent au Parlement de conserver VIA Rail comme réseau national, de moderniser la société ferroviaire en la dotant de matériel neuf et de lui donner un budget suffisant pour qu'elle remplisse son mandat national de transporteur de voyageurs.

LES FORÊTS

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, j'ai également une pétition certifiée recevable conformément à l'article 36, qui concerne les forêts canadiennes. Elle invite le Parlement à reconduire l'entente de mise en valeur des ressources forestières conclue avec la Colombie-Britannique et de renouveler ainsi son engagement à reboiser nos terrains forestiers, à faire avancer la recherche forestière, à promouvoir la sylviculture et à aider l'industrie forestière à mettre au point de nouveaux produits et à trouver de nouveaux marchés qui assureront à la Colombie-Britannique des emplois forestiers dans l'avenir.

L'ORCHESTRE DU CENTRE NATIONAL DES ARTS

Mme Sheila Finestone (Mount Royal): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition recevable conformément à l'article 36, au profit de l'Orchestre du Centre national des Arts qui est considéré comme un orchestre de classe mondiale, a fait la réputation de notre

capitale et est un important instrument de promotion culturelle pour l'ensemble du pays. J'invite le ministre à envisager un appui financier au Centre national des Arts et à rechercher les moyens de permettre à la population du Canada et à celle d'Ottawa de bénéficier du Centre national des Arts et de son orchestre.

VIA RAIL

M. Jim Jordan (Leeds—Grenville): C'est avec plaisir, monsieur le Président, que je présente une pétition au nom des habitants de Thunder Bay et de son district, qui reprochent au gouvernement sa politique à courte vue à propos de VIA Rail. C'est avec plaisir que je présente cette pétition qui a été jugée correcte aussi bien pour le fond que pour la forme.

LES DROITS DE LA PERSONNE

Mme Barbara Greene (Don Valley—Nord): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 1 365 personnes qui demandent à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social de réviser les normes médicales d'admission au Canada pour qu'elles soient conformes à la Charte canadienne des droits et libertés en ce qui concerne et les droits et la dignité des handicapés.

La loi doit être modifiée pour permettre aux familles et aux particuliers qui immigreront au Canada d'être évalués à leur juste valeur. Les handicaps physiques ne devraient pas automatiquement interdire l'admission au Canada.

VIA RAIL

Mme Shirley Maheu (Saint-Laurent—Cartierville): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition conforme à l'article 36, dans laquelle plusieurs centaines d'électeurs de tout le Canada soutiennent que les subventions versées à VIA Rail par le gouvernement ne sont pas plus élevées que celles qu'exigent l'infrastructure routière ou les aéroports. Les pétitionnaires demandent au gouvernement du Canada de ne pas éliminer complètement ou partiellement le service de transport ferroviaire des voyageurs au Canada.

M. Lyle Vanclief (Prince Edward—Hastings): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une autre pétition que nous envoient les habitants de Madoc, Tweed et Eldorado, en Ontario. Ces pétitionnaires exhortent le gouvernement à revenir sur sa décision concernant VIA Rail.